

AVIS

Nos réf. : CRAT/17/AV.325 Le 14 juillet 2017

Demande de permis d'urbanisme pour une ligne électrique souterraine de 150 kV entre LIEGE (Rabosée) et HERVE (Battice)

Brève description du projet

Projet:

Pose d'une ligne électrique souterraine de 150 kV entre

Battice et le pylône 17 de la liaison Lixhe-Cheratte-

Bressoux à Rabosée

<u>Demandeur</u>:

Elia s.a.

Auteur de l'étude d'incidences :

SGS Belgium

Contexte de l'avis

Date de réception du dossier :

15 juin 2017

Référence légale:

Article R.82. du Livre Ier du Code de l'Environnement

Portée de l'avis :

1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis

par l'article 1^{er}, § 1^{er}, alinéa 2 du CWATUP

2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement



1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET

La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Elle relève que le projet s'inscrit dans un objectif d'assurer la fiabilité du réseau électrique et la sécurité d'approvisionnement à long terme pour l'est de la Wallonie.

Elle apprécie l'intention de regrouper une partie de cette ligne de 70 KV à la ligne ALEGrO. Ce regroupement s'inscrit dans un objectif de gestion parcimonieuse du territoire et vise également à minimiser les impacts environnementaux liés à ces différentes infrastructures.

2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES

La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de façon complète les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,

Pierre GOVAERTS, Président